

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, ce n'est pas moi qui ai eu l'idée de fixer ce plafond de 31.1 millions de tonnes. C'est une recommandation que M. Gilson a faite pendant les réunions de la commission et elle se trouve dans son rapport. La raison est très simple. Le gouvernement fédéral est disposé à injecter une certaine somme d'argent dans ce projet et les expéditeurs, les représentants de tous les producteurs qui ont participé aux réunions de la commission se sont dits qu'il fallait répartir cette somme sur une certaine quantité de grain. Cette recommandation se trouve dans le rapport Gilson; elle repose sur le principe suivant: la production excédant ce plafond serait plus rentable pour les agriculteurs qui ont déjà reçu des subventions du gouvernement fédéral pour le volume de base de 31.1 millions de tonnes. Je trouve ce raisonnement très acceptable et très plausible.

* * *

LE BUDGET

LA DIFFUSION D'UNE LISTE DE PROJETS SPÉCIAUX DE RELANCE

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. On me confirme à l'instant que la *Presse canadienne* vient de diffuser une liste précise des projets spéciaux de relance qui seront financés dans le cadre des propositions budgétaires. Apparemment, cette liste mentionne l'affectation d'une somme importante à un projet que je réclame depuis des mois, en l'occurrence le Collège vétérinaire de la région de l'Atlantique, qui sera situé dans ma circonscription, et fait aussi état de divers autres projets, comme des quais, le service de recherche et de sauvetage, et ainsi de suite.

Je voudrais que le ministre me dise pourquoi il a répondu à ma collègue de Vancouver-Centre tout à l'heure qu'elle-même et les autres députés ne pouvaient pas avoir cette liste, alors que, de toute évidence, les médias canadiens l'ont obtenue, probablement du ministre lui-même. S'agit-il d'une autre fuite budgétaire de 200 millions de dollars?

Des voix: Une autre fuite.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je n'ai pas vu la dépêche en question, mais j'ai déjà dit à la Chambre que j'avais effectivement examiné une liste de projets. J'ai dit que le ministre d'État chargé du Développement économique était en train de consulter ses adjoints à ce sujet. Bien entendu, bien des fonctionnaires et des membres du gouvernement du Canada examinent la liste en question à l'heure actuelle, mais nous ne pouvons pas faire de déclaration officielle tant que le ministre d'État chargé du Développement économique n'aura pas annoncé sa décision.

Le ministre lui-même dira quels projets ont été choisis après en avoir discuté avec ses adjoints. C'est à ce moment-là qu'on annoncera publiquement les projets qui seront financés. Cela ne m'étonne pas de savoir que la *Presse canadienne* a diffusé une dépêche à ce sujet, mais je répète que c'est le ministre chargé du Développement économique qui annoncera ce qu'il en est en temps utile.

● (1450)

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A UNE LISTE

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, c'est la deuxième fois en une semaine que le ministre fait une déclaration importante à propos des dispositions budgétaires par le biais de fuites. Peut-il dire à la Chambre s'il possède une liste détaillée des projets spéciaux qui doivent être financés selon les dispositions budgétaires? S'il en a une, la communiquera-t-il à la Chambre au lieu de la faire diffuser par les médias ou d'être tellement négligent que les médias la diffusent prématurément?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je n'y peux rien si un journaliste obtient à un moment donné certains renseignements d'une source ou d'une autre. Ce qui s'est passé ces jours-ci le prouve. Je ne peux rien ajouter à la réponse que j'ai déjà donnée au député. Le ministre en cause fera une déclaration en temps et lieu.

Patiencez, mon ami; vous finirez par connaître toutes les bonnes nouvelles, y compris celles qui peuvent toucher votre circonscription.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ANNONCE DU RECRUTEMENT DE JEUNES CANADIENS DANS LES FORCES ARMÉES

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Hier, le ministre a confirmé que le gouvernement compte recruter 5,000 jeunes Canadiens dans les forces armées pendant 10 ou 12 mois, afin de contribuer à remédier au chômage. Depuis un an, l'opposition recommande que l'on recrute de 25,000 à 50,000 jeunes. Le ministre dirait-il à la Chambre si cette version tronquée de notre projet répond aux attentes de 108 députés de l'arrière-ban libéral qui ont signé une pétition il y a quelques mois pour réclamer un programme semblable à celui que nous proposons?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je puis assurer au député que les députés ministériels sont très satisfaits que le ministère de la Défense nationale ait réussi à obtenir 75 millions de dollars pour recruter 5,000 personnes supplémentaires l'année prochaine. Je dois ajouter ce que j'ai déclaré à la presse hier, soit qu'en plus de cette somme de 75 millions, nous consacrerons 25 millions à des emplois temporaires destinés aux civils, plus 16 millions qui nous permettront cet été de recruter 8,215 cadets supplémentaires. Il y a également le Programme prolongé d'instruction et d'emploi pour les jeunes, auquel le député faisait allusion. A tout cela viennent s'ajouter les emplois qui seront créés dans le cadre de plusieurs projets, qui seront annoncés plus tard par le ministre des Finances et le ministre d'État chargé du Développement économique, à mesure que des fonds seront disponibles.